



# SÉCURITÉ EN BATTUE


Ces consignes doivent être rappelées lors de chaque battue


## RÈGLES GÉNÉRALES / CONSIGNES DE SÉCURITÉ

**1** Tous les participants doivent porter un couvre chef et haut de vêtement de couleur vive ou fluorescente (orange, rouge, jaune). 

**2** Vous devez repérer vos voisins et vous faire repérer d'eux. 

**3** Vous devez définir votre zone de tir en fonction de votre environnement (5 pas/3 pas) (CF. schéma au dos).

**4** Ne charger qu'au signal de début de battue et qu'en direction de zone de tir (canon vers le sol). 

**5** Ne tirer qu'à l'extérieur de la traque, tout en respectant l'angle de 30°.  
Toutefois, tir à l'intérieur possible selon consigne organisateur de battue. 

**6** N'épauler qu'après que l'animal ait franchi l'angle des 30°.

**7** Lors des tirs toutes positions autres que debout sont interdites (siège battue, accroupi, à genoux). 

**8** Ne tirer que sur un gibier parfaitement identifié et à distance raisonnable.

**9** Le tir est interdit en direction et au dessus d'une voie de circulation.


**10** Il est interdit de poser et/ou appuyer une arme chargée sur un arbre ou tout support.

**11** Tous les déplacements à pied hors de la ligne, doivent être effectués arme déchargée et désapprovisionnée (après avoir averti la ligne).

**12** Dès le signal de fin de battue, et avant tout déplacement : vous devez décharger et désapprovisionner votre arme !!

**13** Lors de tout déplacement en véhicule à moteur, l'arme doit être déchargée et désapprovisionnée, placée dans un étui entièrement fermé ou démontée.

Si autorisé, en cours de battue, tout déplacement doit être précédé par une sonnerie spécifique, ici ....., de la sortie de l'enceinte de l'animal chassé et de la meute de chiens vers une ligne préalablement défini.

**14** • Rappel sonneries.  
• Canal Talkie-Walkie.  
• Nombre de chiens présents. 

**15** Pour les espèces soumises à un plan de chasse (cervidés), il est interdit de déplacer et transporter un animal sans le dispositif de marquage.

NOTES :

---

---

---

---



# SCHÉMA DE CALCUL DE L'ANGLE DE 30° :

- 5 pas le long de la traque et en direction de tout obstacle potentiel (ici bétail, chasseurs et maisons)
- Puis 3 pas en perpendiculaire vers la zone de tir. La pose de jalons est conseillée.

